Réf. Farde e-Assemblées : 2676745

N° OJ : **11**

Projet d'Arrêté - Conseil du 13/10/2025

Objet : Convention de partenariat 2025.- Asbl BX Vibe.- Exposition "Viva Frida Kahlo".- Reconduction.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la Nouvelle Loi Communale;

Considérant les répercussions d'ordre touristique, économique et culturel qu'engendrent « Viva Frida Kahlo » ;

Considérant les retombées en termes d'image pour la Ville sur les aspects multiculturels, et d'éducation ;

Considérant la volonté de la Ville de développer l'offre et d'assurer l'accessibilité des évènements culturelles à toutes et tous ;

Considérant que l'évenement aura lieu au Palais 2 du 1er septembre au 2 novembre 2025;

La Ville et l'organisateur ont décidé de s'associer afin de créer une collaboration portant sur l'organisation de l'événement.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : la convention de partenariat entre la Ville et l'asbl BX Vibe pour l'exposition "Viva Frida Khalo" est adoptée.

Annexes :

Convention FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)